

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De : - LEFAVRE <mediations.france@wanadoo.fr>

Date : 07/12/2018 13:10

Pour : pref-be-ep-eolienpouignystpierre@indre.gouv.fr

Veillez trouver -joint ma contribution au projet éolien de Pouligny S t Pierre

Cordialement

Robert LEFAVRE

— Pièces jointes : —

Pouligny Saint Pierre.doc

30 octets

Robert LEFAVRE
Le Riadoux
36310 BONNEUIL

Le 5 Décembre 2018

Monsieur François Hermier
Commissaire Enquêteur
Mairie de Pouligny St Pierre 36300

Le secteur de Pouligny St Pierre se situe en plein cœur du PNR de la Brenne et a été jugé peu propice au développement éolien dans le « Porté à connaissance » de la préfecture de l'Indre en 2008 . Ce secteur est une zone de « très forte vigilance » dans le document de la DDT en 2016 .

Le projet éolien se trouve à proximité du site Natura 2000 de la vallée de la Creuse et également à proximité de la Réserve Naturelle du Bois des Roches .

Les éoliennes impacteront directement la ville du Blanc , classée site patrimonial remarquable . Château Naillac , monument historique du 15ème siècle et le Viaduc seront en co-visibilité avec les éoliennes .

Le projet impactera également le château féodal du Boucher , site emblématique du PNR de la Brenne .

Ce projet aura des conséquences néfastes sur les couloirs migratoires d'espèces telles que la grue cendrée et sur les zones de reproduction et de nourrissage des chiroptères .

La défiguration de nos paysages et la destruction de la biodiversité auront un impact négatif sur la fréquentation touristique si importante au niveau économique pour nos territoires .

De plus , en tant que citoyen , Monsieur le commissaire enquêteur , vous ne pouvez ignorer que ce projet éolien est financé par la taxe CSPE , par une taxe sur le gaz et par une partie de la TICPE .

Les territoires ruraux souffrent particulièrement de l'augmentation de ces taxes qui pénalisent le budget d'une majorité d'habitants et le projet de Pouligny St Pierre participe à cette dégradation .

Je souhaite que vous teniez compte des habitants de ces territoires qui se révoltent contre cet appauvrissement .

Enfin , vous n'êtes pas non plus sans savoir que le Secrétaire d'État Mr Lecornu envisage la suppression des commissaires enquêteurs pour les projets éoliens et que le ministre de l'Écologie a supprimé les tribunaux administratifs de premier niveau !

Cette pénalisation excessive du monde rural est devenu insupportable pour de nombreux habitants

Aussi je vous demande donc de donner un **avis défavorable** à ce projet !

Robert LEFAVRE